



# Dossier de presse



**L'éditeur scolaire,**

**un professionnel au service de l'enseignement**

Qui est l'éditeur scolaire ? A quoi sert-il ? Quel est son rôle ?



**Le secteur... en chiffres**



**Les éditeurs scolaires,**

**partenaires de l'école**

Les grands défis qui attendent les éditeurs scolaires dès la rentrée







**Répertoire des éditeurs scolaires**

# L'Éditeur scolaire : un professionnel au service de l'Éducation !

L'Éditeur scolaire est à la fois dans l'École, et en dehors de l'École. Attentif à la multiplicité des besoins, il produit des outils de qualité, que l'enseignant et l'élève utilisent en toute liberté. L'Éditeur scolaire accompagne donc l'enseignant et ses élèves, de manière professionnelle, dans leur mission respective d'enseigner et d'apprendre.

En bref, c'est le **métier** de l'Éditeur scolaire de :

-  **Sélectionner, valider, actualiser** les **contenus** qu'il demande à des équipes d'auteurs de composer et de rassembler, en fonction des attentes et des besoins des enseignants et de leurs élèves, ainsi que des référentiels en vigueur en Fédération Wallonie-Bruxelles (décret, missions, socles, compétences terminales, programmes...);
-  **Structurer, mettre en forme, planifier** ces **contenus**, sur tous supports, complémentaires et adaptés à l'utilisation qui en sera faite ;
-  **Communiquer** aux écoles et aux enseignants sur les produits qu'il édite, les rendre **accessibles**, et assurer un **service** de qualité aux utilisateurs de ces produits.
-  Plus que jamais, l'éditeur scolaire investit dans le numérique, qui révolutionne profondément son métier comme celui de l'enseignant. Dans cette matière, son expertise s'avère d'autant plus pertinente et utile pour coordonner et mettre en œuvre de nouveaux types d'outils.

L'Éditeur scolaire garantit aussi la reconnaissance et la juste rémunération des droits de ceux avec qui il collabore, et permet ainsi de perpétuer le processus de création d'outils pédagogiques.

Pour exercer ce métier passionnant, l'éditeur a besoin des enseignants : qu'ils participent à des projets éditoriaux, partagent leurs expériences pédagogiques avec l'éditeur et deviennent ainsi les auteurs de nouveaux outils !

Pour assurer la poursuite de ce service, il invite les écoles, les enseignants et les élèves à acquérir et utiliser largement les outils pédagogiques de qualité qu'il produit !

## Le secteur... en chiffres

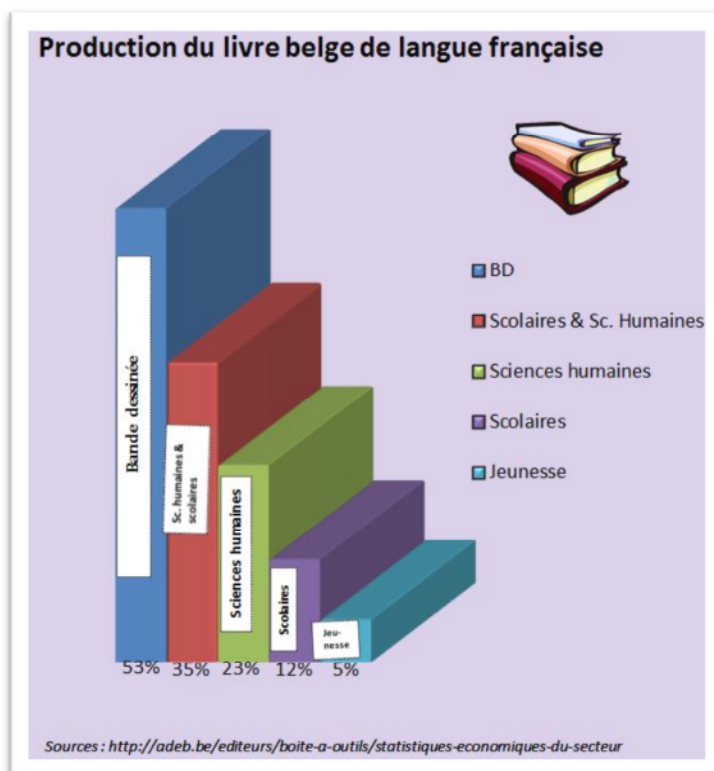
L'édition scolaire a vu son chiffre d'affaires augmenter de 6 % (toutes langues confondues) entre 2013 et 2014 tandis que les livres scientifiques et de sciences humaines progressent de 4,3 %.

Les œuvres de sciences humaines et scientifiques (23 %) et les livres scolaires (12 %) totalisent ensemble **35 % du chiffre d'affaires global de l'édition en langue française**, se plaçant derrière

la bande dessinée (53 %). En langue néerlandaise, la production de nos éditeurs, membres de l'ADEB, en sciences humaines (60 %) et de livres scolaires (32 %) dominent largement : elles représentent ensemble quelque **92 %** du chiffre d'affaires global. Car si les manuels scolaires se prêtent peu à l'exportation (contrairement par exemple à la bande dessinée), les éditeurs scolaires et scientifiques belges francophones publient également pas mal d'ouvrages en langue néerlandaise.

A noter aussi que le nombre de nouveautés et de nouvelles éditions fait également un bond dans le secteur scolaire (+ 63 % en 2014 contre 39 % en 2013).

Le marché belge du numérique est quant à lui tiré par les éditeurs de sciences humaines : la **part du numérique** représente **30%** du chiffre d'affaires total en langue française dans ce domaine. Une belle performance corroborée par le sondage Ipsos sur les pratiques de lecture qui démontre que la proportion du numérique augmente lorsqu'on lit dans le cadre du travail ou des études.



Sources : <http://adeb.be/editeurs/boite-a-outils/statistiques-economiques-du-secteur>

# Les éditeurs scolaires, partenaires de l'école

Si le mois de septembre est traditionnellement littéraire et prometteur de centaines d'ouvrages ne demandant qu'à satisfaire notre plaisir de lire, d'autres secteurs éditoriaux sont également sur la brèche avec le retour de l'automne... à commencer par les éditeurs scolaires dont les manuels prendront place dans les cartables et les bancs des écoliers dès la rentrée.

Acteurs dynamiques d'une industrie culturelle, les éditeurs scolaires veillent à produire des manuels et tout autre support scolaire de très grande qualité.

La section scolaire de l'ADEB est particulièrement attentive aux nouvelles mesures prises par le ministère de l'Enseignement et de la Culture, à commencer par le **Pacte d'excellence**, que la ministre Joëlle Milquet voudrait mettre en place rapidement. La section scolaire de l'ADEB est également très vigilante quant au **décret agrément** des manuels scolaires et à la **clarification des programmes**. Prenant à cœur le nombre toujours croissant de non lecteurs, l'ADEB a aussi décidé de s'impliquer dans le **Plan lecture**, actuellement en voie d'élaboration au cabinet.



***A l'aube de cette nouvelle rentrée, le président de la section scolaire de l'ADEB, Michel Roiseux, passe en revue les gros chantiers à venir.***

## **1) Pacte d'excellence : ce que l'édition scolaire peut mettre en place pour matérialiser ce pacte de qualité**

Parmi les points développés par la ministre de l'Enseignement dans son Pacte d'excellence ([www.pactedexcellence.be](http://www.pactedexcellence.be)), les éditeurs scolaires veilleront particulièrement à :

### **Être enthousiastes**

Il va de soi que le but des éditeurs scolaires est de produire des manuels de grande qualité. « Mais à partir du moment où ces supports sont dans les écoles, la créativité des enseignants est encore nécessaire pour rendre attractives des matières souvent complexes ! », explique Michel Roiseux.

### **Avoir un curriculum digne**

Les éditeurs ont très certainement ici un rôle important à jouer : les cours qu'ils proposent doivent perpétuellement être en phase avec la société actuelle. La société de 2015 n'est plus celle de 2000, encore moins celle des années 80. Il est primordial d'évoluer avec son temps en adaptant régulièrement les manuels et les techniques d'apprentissage.

### **S'enrichir du numérique**

Avec l'avènement du numérique, les éditeurs scolaires sont conscients de la nécessité d'enrichir les supports qui seront utilisés demain. Mais il s'agit avant tout d'une question d'offre et de demande : « Les éditeurs ne peuvent pas se permettre de faire de lourdes dépenses au niveau du numérique si la demande ne suit pas. Un manuel numérique enrichi demande sept fois plus de travail qu'un manuel papier, déjà parfois bien difficile à rentabiliser ». Cette demande moindre en Belgique que dans d'autres pays tiendrait du fait que l'équipement de nos écoles n'est pas encore dans sa phase optimale (peu de connexions de qualité notamment). Les éditeurs investissent toutefois dans le numérique. Mais prudemment !

### **Former les citoyens de demain**

Les éditeurs scolaires n'ont évidemment pas attendu que ce point se trouve dans le Pacte d'excellence pour contribuer à la formation des citoyens de demain ! Tous travaillent les contenus de leurs ouvrages dans ce sens.

## Développer la pensée critique

A travers leurs manuels et leurs fichiers, les éditeurs scolaires s'appliquent à trouver comment éveiller davantage encore la pensée critique des enfants.

## **2) Clarification des programmes**

Ces deux dernières années, l'enseignement libre a clarifié les volets « mathématiques » et « langue française » de ses programmes. Le réseau officiel y travaille également. Les éditeurs scolaires devront donc, probablement dans les mois et les années à venir, mettre à jour leurs productions pour y répondre concrètement.

Il y a par ailleurs, de la part des politiques, une remise en question des socles de compétences actuels. Des commissions seront probablement mises en place prochainement afin de les réviser, prévoit Michel Roiseux, qui a participé en son temps à leur première élaboration. Si tel est le cas, c'est à cet autre chantier important que les éditeurs scolaires devront s'atteler.

## **3) Refonte du décret agrément des manuels scolaires**

La refonte du décret agrément préoccupe également beaucoup les éditeurs scolaires. « Le décret agrément, apparu en 2006, arrivait à échéance en 2015. Nous sommes toujours dans l'expectative pour les subventions 2016. Le nouveau décret ne sera pas prêt en janvier voyant que rien ne bouge actuellement », explique Michel Roiseux, qui a déjà rencontré plusieurs fois le cabinet de la ministre à ce sujet.

## **4) Le Plan lecture**







L'ADEB a décidé d'apporter son soutien au Plan lecture, lancé par la ministre Joëlle Milquet en février. Ce Plan vise à remettre des livres jeunesse et des BD dans les classes dès la maternelle pour tenter d'éveiller les enfants à la lecture dès leur plus jeune âge.

**Le président de la section scolaire de l'ADEB, Michel Roiseux, est à votre entière disposition pour toute demande d'informations ou d'interviews.**

### **CONTACT PRESSE**

Christelle Dyon • responsable de la communication • [c.dyon@adeb.be](mailto:c.dyon@adeb.be) • + 32 (0)2 241 65 80

## Répertoire des éditeurs membres de la section scolaire de l'ADEB

<b>Editions</b>	<b>Contact</b>	<b>Téléphone</b>	<b>E-mail</b>	<b>Site internet</b>
	Michel Roiseux (président)	32 (0)71 25 91 50	ransart@gaisavoir.be	www.gaisavoir.be
	Cathel Patte (vice-présidente)	32 (0)2 427 42 47	editions.plantyn@plantyn.com	www.plantyn.com
	Sabine Doneux (secrétaire)	32 (0)81 20 86 80	info@editionserasme.be	www.editionserasme.be
	Julie Angé	32 (0)10 48 25 11	info@education.deboeck.com	www.deboeck.com
	Juliette Nève	32 (0)81 84 91 42	info@lemaitre-editions.com	www.lemaitre-editions.com
	Patrick Hermans	32 (0)10 24 82 51	informations@vanin.be	www.vanin.be